

## **Compte rendu de la séance du conseil municipal 7 juillet 2015**

Le conseil municipal dûment convoqué par le Monsieur le maire s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Jean HANNART, Maire.

La séance publique a été ouverte à 20 heures.

**Présents :** 6 membres Jean HANNART, Maire, Président de séance, Hélène BRUNETEAU, Adjoint, Joani GASTOU, Cécile HUGON, Julien LESPINE, Christophe MAURIN, Conseillers municipaux,  
**Absents excusés:** Vincent DELORY, Michel THYRARD, Francis BRUC, Bruno MARK, Patrick ROUX,

**Procurations :** 0

**I – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.** Cécile HUGON

### **II – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE**

Le procès-verbal de la séance du 22 juin 2015 est approuvé à 2 abstentions, 4 pour

Le procès-verbal de la séance du 12 mai 2015 est approuvé à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance du 27 mars 2015 est approuvé à 2 abstentions, 4 pour

Le procès-verbal de la séance du 3 avril 2015 est approuvé à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance du 6 février 2015 est approuvé à 2 abstentions, 4 pour

#### **I Informations**

- **Bulletin municipal:** Il est en bonne voie de réalisation, les comptes rendus approuvés pourront être publiés ; différents articles sont déjà rédigés : OTI, charte forestière, habitat et développement.

- **Fête du 13 juillet :** organisation d'un repas partagé avec apéritif offert par la mairie.

#### **II Délibérations**

- **Travaux urgents « mur du rond » :** Afin de permettre le financement des travaux sur la jonction ruisseau de Dinerosse et le gardon il est nécessaire de prendre une délibération modificative sur le budget général.

-6400,80€ enlevés sur le programme de rénovation des toitures

+6400,80€ affectés aux travaux de prévention des risques inondations

Par ailleurs, il est envisagé de rechercher et obtenir les subventions aussi hautes que possible.

Délibération votée à l'unanimité.

- **Réseaux humides rive droite :** Le département s'est engagé sur un financement de 4261€17045,28€ Le conseil demande la mise en œuvre des travaux (enfouissement des réseaux secs et humides, réfection de la voirie et de l'éclairage public) et autorise le maire à signer les devis.

Lozère ingénierie s'occupera de la coordination du chantier.

Délibération votée à l'unanimité.

- **Schéma directeur assainissements :** L'entreprise ENTECH Ingénieur Conseil a été retenue, sa mission consiste à exécuter les études définies par la commission d'appel d'offre pour un montant de 49 273.50€

Par délibération votée à l'unanimité, le maire est autorisé à signer conformément à la commission d'appel d'offre.

#### **III Questions Diverses**

- Suite à la demande de création de nouveaux compteurs, et afin d'éviter des disparités, il devient

nécessaire d'établir un règlement de l'eau pour la commune, un modèle de texte existe mais il doit être travaillé

- **Stationnement au Piboulio.**

Compte tenu du maintien de la compétence « police » à la commune et à la demande de la communauté de communes la délibération suivante est prise par 2 abstentions et 4 pour :

« Le parking est réservé aux usagers de la salle des arts et des sports »

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est levée à 22h06

Fait à SAINTE-CROIX-VALLEE-FRANÇAISE

Le maire

Jean HANNART